

# Le Petit Penchardais

**BONNE ANNÉE 2021 !**



**CITOYENNETÉ**

**CCAS**

DOSSIER

**GESTION DES DÉCHETS**

P. 8

**DISTRIBUTION DES  
COLIS DE NOËL**

P. 20

# SOMMAIRE

<b>MAIRIE</b>	P. 4
Pour parler en toute transparence Le Père Noël a choisi Penchard Du renfort pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux 2020 : Premier bilan	

<b>CITOYENNETÉ</b>	P. 8
--------------------	------



**GESTION DES DÉCHETS**  
Êtes-vous incollables sur les consignes de tri ?

**DOSSIER**

Nouvelles consignes de tri	P. 8
Tri sélectif des emballages	P. 9
Le verre	P. 11
Piles et batteries	P. 11
Ampoules et néons	P. 11
Équipements électriques (DEEE)	P. 12
Déchets diffus spéciaux	P. 13
Compostage (déchets organiques)	P. 13
Médicaments	P. 13
Encombrants ou déchèterie ?	P. 14

<b>VIE DU VILLAGE</b>	P. 15
Jackie LEBEL : la fin d'une époque Parking salle des fêtes ouvert au public Poids lourds Don de livres à la municipalité	

<b>LE COIN DES PENCHARDAIS</b>	P. 17
------------------------------------	-------

<b>RETOUR EN IMAGES</b>	P. 18
-------------------------	-------

<b>CCAS</b>	P. 20
Distribution des colis de Noël	

<b>TRAVAUX</b>	P. 21
École : réhabilitation de l'aire de jeux	

<b>VIE PRATIQUE</b>	P. 22
Collecte des sapins Encombrants sur RDV Travaux sur voirie Entretien des trottoirs par les habitants	

<b>COMMUNICATION</b>	P. 23
Un slogan pour Penchard Adhérez à Penchard Numérique	

<b>SORTIES</b>	P. 23
----------------	-------

<b>TRIBUNE LIBRE</b>	P. 24
Liste <i>Unis</i> , le ❤️ de Penchard bat plus fort Majorité municipale	

<b>LOISIRS</b>	P. 25
Un nouveau service de réservation à la bibliothèque Jeux La vie est courte, mangez votre dessert en premier !	



## VŒUX DU MAIRE

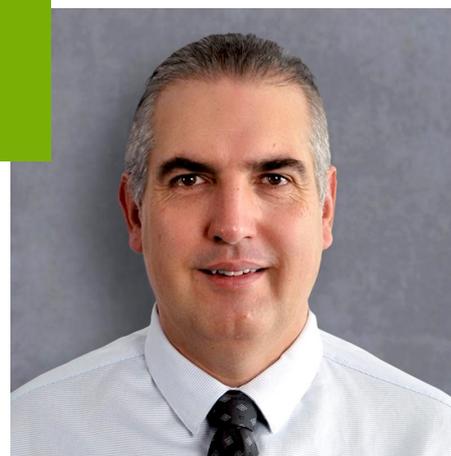
RETROUVEZ LES VŒUX DU MAIRE  
EN VIDÉO SUR  
**PENCHARD.FR/VOEUX2021**  
OU EN SCANNANT CE QR CODE :



# L'EDITO

## du Maire

### *Que 2021 masque les affaires de 2020 !*



Alors que la nouvelle équipe municipale n'est en place que depuis 7 mois, vous avez déjà pu constater un certain nombre de changements et d'actions réalisées.

En effet, dans le respect de nos engagements, nous avons souhaité, dès notre installation, nous mettre au service des penchardais.

Je remercie chacun pour l'énergie déployée depuis notre installation.

Je tiens également à exprimer ma gratitude à l'égard des agents communaux et des bénévoles qui nous ont permis, par leur investissement et leur collaboration, de mener les projets que nous avons déjà initiés.

Je suis fier de l'équipe municipale qui m'entoure grâce à laquelle nous avons pu mener des projets pendant ces 7 derniers mois, malgré un contexte particulièrement austère, et avec laquelle tout semble réalisable.

Je suis également très reconnaissant à l'égard des Penchardaises et Penchardais qui me font confiance et qui par leurs messages et leurs retours m'encouragent chaque jour à améliorer le quotidien de notre village.

Nous sommes bien conscients que beaucoup de projets restent encore à mener, tels que par exemple, l'extension de l'école ou la mise en sécurité de notre village.

Ils ne pourront se faire que dans le respect de l'équilibre budgétaire auquel nous veillons scrupuleusement.

Nous allons pouvoir très prochainement mener des projets d'envergure plus modeste, tels que la réhabilitation de l'abribus de la rue de Meaux ou la mise en place d'un Conseil municipal des jeunes. Nous espérons également vous voir participer au choix d'un slogan pour notre village (*voir page 23*).

Les contraintes sanitaires ne nous ont pas encore permis de proposer la réunion d'information nécessairement préalable à la mise en place du dispositif Voisins Vigilants et Solidaires que nous vous avons annoncé lors de notre dernière campagne électorale.

Pour la même raison, nous avons dû renoncer à la traditionnelle cérémonie des vœux pour 2021. C'est donc par vidéo que je m'adresserai à vous.

La nouvelle année qui commence sera encore porteuse de défis.

Nous espérons que la campagne de vaccination qui a débuté, permettra de venir à bout de la pandémie de COVID-19 et nous ramènera à des conditions qui nous permettront de concrétiser plus facilement les actions pour notre village.

En attendant, il convient de rester prudent et de continuer à respecter les bonnes pratiques telles que le port du masque et le respect des gestes barrières.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2021 !

*Marc ROUQUETTE.*

### **RESTONS EN CONTACT**

Ecrivez-moi sur [mairie@penchard.fr](mailto:mairie@penchard.fr)  
ou prenez rendez-vous au **01 64 34 10 86**

# POUR PARLER EN TOUTE TRANSPARENCE !

Un couple de Penchardais étant venus se renseigner auprès de la mairie, pour savoir comment obtenir des masques transparents permettant aux **personnes malentendantes** de lire sur les lèvres, nous avons pris contact avec l'association "*Signes et Paroles*".



Cette association qui met en œuvre différentes actions auprès des personnes malentendantes, venait d'obtenir l'homologation de masques transparents confectionnés par l'Association LA GERMINALE qui favorise la réinsertion sociale.

Le 25 novembre dernier, la Présidente de l'Association "*Signes et Paroles*" est venue remettre, en présence de Monsieur le Maire et de sa 1ère adjointe, des masques à notre administré.

Le résultat a été immédiat pour le plus grand bonheur de ce dernier.

Il a également été remis à Monsieur le Maire et à l'équipe municipale des masques transparents afin de permettre **une meilleure communication entre les administrés malentendants et les services communaux**.

Des masques transparents ont également été **distribués aux enseignants** afin de faciliter leur œuvre pédagogique auprès notamment des petits Penchardais.

Un grand merci à l'association "*Signes et Paroles*" pour le confort apporté dans la vie des malentendants penchardais ! En outre, la confection de ces masques a permis la création de 8 emplois de personnes qui étaient en réinsertion sociale.

Si vous souffrez de troubles de l'audition et si vous souhaitez obtenir de tels masques, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie, afin qu'on puisse vous délivrer les masques transparents qui vous sont destinés.

## LE PÈRE NOËL A CHOISI PENCHARD



Comme vous avez pu le voir ou l'entendre, le Père Noël a traversé les rues de Penchard le samedi 19 décembre dernier.

Tiré par des "rennes-chevaux", le Grand Barbu sur sa calèche a pu distribuer des bonbons et des mandarines aux enfants de tous les quartiers de notre village.

En espérant des conditions sanitaires plus légères, le Père Noël améliorera son organisation pour pouvoir mieux respecter les horaires de passage l'année prochaine.

Un grand merci aux parents qui ont accompagné leurs enfants à la rencontre du Père Noël !

Un grand merci à tous les Penchardais qui nous soutiennent dans les manifestations que nous organisons !

**Et surtout un merci tout particulier à la Famille BOUR sans laquelle un tel événement n'aurait pas pu avoir lieu !**



## DU RENFORT POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Comme vous le savez, Olivier FRUCHART, notre agent en charge de l'entretien des espaces verts, était seul depuis un certain nombre de mois pour s'occuper des espaces verts et de l'entretien de notre village. Il a dû prioriser ses actions et souvent intervenir dans l'urgence.

La nouvelle équipe municipale s'est fixée pour **objectif de recruter un second agent technique** et voilà, c'est chose faite.

Nous avons eu le grand plaisir d'accueillir dans l'équipe des employés communaux Anthony CRESPEL au 1<sup>er</sup> novembre dernier.

Titulaire de la fonction publique sur l'établissement public territorial de PLAINE COMMUNE à Saint-Denis, Anthony travaillait sur le secteur d'Aubervilliers, où il occupait les fonctions d'adjoint technique. On pouvait le retrouver aux espaces verts, à l'entretien des chaussées, à la conduite de nombreux engins...

**Sa polyvalence** nous a conduit à lui proposer un poste pour travailler en binôme avec Olivier.

Demeurant dans un village voisin et jeune papa d'un petit garçon de 11 mois, Anthony a accepté sa mutation avec beaucoup d'enthousiasme et de volonté.

Nous lui souhaitons une nouvelle fois la bienvenue à Penchard. Son arrivée a déjà eu des **conséquences positives sur l'entretien de notre commune**. Un planning des missions en fonction des saisons est en cours d'élaboration, afin de planifier au mieux toutes les actions à effectuer, et de **pouvoir renseigner les Penchardais** qui pourraient s'interroger sur leur date de faisabilité.

## 2020 : PREMIER BILAN

A l'aube de cette nouvelle année, il est temps de faire un premier bilan des actions menées depuis notre installation, le 25 mai 2020. Ni la crise sanitaire ni l'absence de passation de la part de nos prédécesseurs n'auront réussi à entamer notre détermination à mener les projets que nous avons annoncés.

Nous avons très rapidement revu **la communication** au sein de notre village. Ainsi, grâce à l'expertise de nos élus, le site de la mairie a été totalement remis à neuf, **sans engager de frais**. Vous pouvez également nous lire, selon une nouvelle formule du *Petit Penchardais* dont l'édition et la distribution n'ont engendré aucun surcoût pour la commune.



Afin de faciliter le contact entre la mairie et les penchardais, nous avons élargi les horaires d'ouverture de la mairie en assurant notamment une permanence des élus le samedi matin. Pour être au plus près de vos besoins, nous avons mis en place un système d'astreinte qui vous permet de joindre vos élus, à tout moment, grâce au numéro d'urgence suivant : 06 71 14 25 22 (*Uniquement en cas d'urgence*)



Sur le plan des **animations** et de la **vie du village**, nous avons organisé un pique-nique républicain et le forum des associations. La crise sanitaire ne nous a pas permis d'autoriser la collecte de bonbons pour Halloween. Le **CCAS** a pu toutefois organiser la distribution des colis de Noël auprès de nos aînés et nous avons autorisé le Père Noël à traverser le village, pour le bonheur de nos plus jeunes. Nous avons également souhaité

apporter une nouvelle dynamique à la bibliothèque pour le confort de chacun. Afin de mieux vous accompagner dans la deuxième période de confinement, nous avons mis en ligne l'ensemble du fonds documentaire, et organisé un système de "*click & collect*".

Notre courage, notre détermination et notre sens du service nous ont permis d'effectuer des **petits travaux**, à moindre coût pour la commune. Ainsi, avant la saison estivale, nous avons remis en état le plateau omnisports ainsi que le terrain de pétanque, avec l'aide de nos amis boulistes. Comme nous l'avions prévu, les élus et les agents communaux ont retiré les cailloux de l'aire de jeux de l'école de l'Arpent. Toutefois, la structure de jeux en bois ayant été endommagée par l'humidité contenue dans le sol en cailloux, nous allons devoir, dès que la météo le permettra, la remplacer : la nouvelle sera installée sur un sol souple en matière amortissante, pour une meilleure sécurité de nos petits écoliers. Nous avons alors obtenu une subvention conséquente pour la réalisation de ces travaux.



Sur le plan de la **sécurité**, les abords des écoles ont été sécurisés, des panneaux ont été posés afin de faciliter la traversée de l'écluse de la rue de Neufmontiers et la traversée du village par des poids lourds a été interdite. Nous veillerons à faire respecter cette décision afin d'apporter un peu de quiétude à chacun.

Nous avons également ouvert le parking de la salle des fêtes en semaine, pour fluidifier et sécuriser la circulation dans la rue de Neufmontiers.



Nous avons dû aussi nous saisir de projets qui étaient **en souffrance depuis plusieurs années**.

Ainsi, nous avons mis en place une véritable **gestion du personnel** pour améliorer les conditions de travail et l'efficacité de nos agents. Nous avons pu embaucher un deuxième agent communal pour pouvoir seconder Olivier dans l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.

Si nous n'avons pas encore pu remplacer Madame CHEMIN, ancienne secrétaire de mairie qui est partie avant notre arrivée, le secrétariat de la mairie a été assuré par certains de nos élus.

Nous nous sommes également saisi des **relations avec nos prestataires**, et notamment avec "La ligue de l'enseignement 94", association qui reçoit chaque année de la part de la commune une subvention conséquente, en contrepartie de la gestion du Centre de Loisirs. Nous souhaitons entretenir des relations directes et régulières avec ce partenaire et ainsi veiller à une bonne utilisation des deniers qui y sont consacrés.

L'expertise des membres de notre équipe nous a permis de **revoir un certain nombre de contrats** et ainsi, de commencer à réaliser des économies substantielles. Nous avons notamment revu les contrats de photocopieurs (*utilisés par l'école et la mairie*) et avons pu diviser quasiment par 2 les coûts engagés pour ces prestations.

Nous avons également revu les contrats d'assurance qui n'avaient pas été mis à jour depuis 2011, de sorte qu'étaient assurés des bâtiments qui n'existaient plus, au détriment d'autres bâtiments communaux.

Nous allons poursuivre la révision des contrats (*logiciel, informatique, téléphonie et autres services*) afin de dégager des moyens financiers pour une meilleure gestion des projets communaux.

Nous sommes bien conscients que de nombreuses actions restent encore à mener. Nous espérons qu'après **une période de remise en état**, nous pourrons nous atteler à des projets d'envergure tels que l'extension de l'école mais aussi, la sécurisation des rues et routes de notre village.

## DOSSIER : GESTION DES DÉCHETS

Êtes-vous incollables sur les consignes de tri ?

**EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI** : Soucieux de bien faire, c'est parfois un casse-tête de savoir si tel ou tel emballage doit finir au tri sélectif, ou est à jeter dans la poubelle des ordures ménagères.

Le message est dorénavant parfaitement clair :

**TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !**

vraiment  
**TOUS ?**

Depuis quelques expérimentations en 2012, les centres de tri évoluent et se modernisent constamment un peu partout en France. Tous les Français pourront trier la totalité de leurs emballages dans les toutes prochaines années (*prévision 2022*).

Depuis le 1er mai 2019, à Penchard, comme pour l'ensemble des communes du Pays de Meaux, **les consignes de tri sont étendues et simplifiées**. De nouveaux emballages, jusque-là jetés aux ordures ménagères, doivent maintenant être déposés dans le bac de tri sélectif. Malheureusement, ces nouvelles consignes restent encore méconnues et les instructions de tri présentes sur les emballages peuvent induire en erreur. En effet, les fabricants n'ont pas encore la possibilité d'indiquer les bonnes consignes de tri sur leurs emballages tant que l'ensemble du territoire Français ne sera pas totalement passé aux nouvelles consignes de tri.

De ce fait, les instructions de tri présentes sur les emballages **peuvent être erronées**. Celles-ci peuvent être en contradiction avec votre lieu de résidence et vous inviter à jeter certains emballages aux ordures ménagères tandis que ceux-ci peuvent être triés et recyclés.

**A Penchard, nous pouvons déjà appliquer ces nouvelles consignes de tri pour mieux recycler nos déchets.**

Le coût de la Taxe Générale des Activités Polluantes sur l'incinération va passer de **8€/tonne** en 2021 à **25€/tonne** en 2025. **Prenons les bons réflexes et diminuons le tonnage des ordures ménagères** qui finissent incinérées ou enfouies.

Nous vous proposons, dans ce numéro du Petit Penchardais, un guide pour mieux comprendre les déchets qui peuvent être déposés dans votre bac de tri sélectif. Nous vous invitons à le découper et à le conserver pour vous y référer en cas de doute. Vous pouvez également télécharger l'application "**Guide du tri**" pour smartphone et tablette.



Les consignes de tri sur les emballages varient selon le lieu de résidence : [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)

A Penchard, tous les emballages se trient, ne vous fiez pas aux instructions de tri présentes sur les emballages.





2021

# TRIER N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE !



**TOUS EN VRAC,  
SÉPARÉS ET VIDÉS**  
dans le bac ou le conteneur de tri

Dorénavant, tous les **emballages se trient !**

A jeter en **VRAC**, ne pas les jeter dans des sacs.

Pour faciliter le tri automatique sur la chaîne de traitement, il ne faut pas **imbriquer** les déchets les uns dans les autres.

Les poubelles **bleues** seront progressivement remplacées par des poubelles **jaunes**, couleur standardisée pour les déchets recyclables.



Découpez cette page et gardez-la à portée de main comme pense-bête pour mieux trier vos déchets.

**PLASTIQUES**

**CARTONS**



Les bouchons et distributeurs peuvent être laissés en place

Tous les emballages plastiques alimentaires, produits d'hygiène et produits ménagers : Les **bouteilles, flacons, bidons et tubes en plastique.**



Les **sacs, sachets et films en plastique.**



Toutes les pièces de **calage** et les **barquettes en polystyrène.**



Les **pots** ainsi que leur **couvercle et opercule** (même métallique), **boîtes et barquettes en plastique.**



Tous les **cartons** et **briques** alimentaires.

**GROS CARTONS** en déchèterie

Optez pour la déchèterie car leur taille importante n'est pas adaptée aux équipements de tri automatique.



# TRIER N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE !

## MÉTAL

Tous les **aérosols** alimentaires et d'hygiène, **bidons**, **boîtes de conserve**, **boîtes**, **barquettes** et **cannettes** en métal



Tous les **opercules**, **capsules**, **couvercles**, **tubes** de crème, papier d'alu et les **plaquettes vides** de médicaments.



Les **capsules de café**, **gourdes** alimentaires et autres **sachets** en métal.



## PAPIERS

Tous les **journaux** et **magazines**, **publicités** et **prospectus**, **catalogues** et **annuaires**, **enveloppes** (même avec fenêtre), **livres** et **cahiers** (même avec spirale), **courriers** et **lettres**, **sacs** et **sachets** en **papier**.



Un doute, une question sur le tri :

01 60 44 40 03 • [trifacile@smitom-nord77.fr](mailto:trifacile@smitom-nord77.fr) • [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)



## LE VERRE

Encore trop de bouteilles, bocaux et flacons en verre finissent leur vie aux ordures ménagères tandis qu'ils sont **100% recyclables... à l'infini !**

A déposer dans l'un des **4 conteneurs à verre** situés **rue de Meaux** ou **rue de Senlis**

### ATTENTION AUX FAUX AMIS !



Pensez à retirer les bouchons en liège, les couvercles et autres bouchons en métal.



### LE CONTENEUR DÉBORDE ?

Ou il est presque plein...



### DANS LE CONTENEUR...

Et non pas à côté du conteneur...

Avertissez la mairie en scannant le **QR Code** présent sur chaque conteneur à l'aide de l'appareil photo de votre smartphone.

Ou rendez-vous à l'adresse suivante :

**penchard.fr/alerte-verre**

Ou téléphonez au : **01 64 34 10 86**

Ne déposez pas vos verres à côté de la borne de collecte. Votre verre ne sera pas récupéré par les services de collecte et cela est considéré comme un **dépôt sauvage**. Rendez-vous aux autres bornes de collecte disponibles à Penchard ou repassez plus tard.

En recyclant le verre, vous contribuez à la lutte contre le Cancer ! Le SMITOM\* du Nord Seine-et-Marne verse chaque année une subvention auprès de La Ligue Contre le Cancer de Seine-et-Marne. **17 159 euros** ont ainsi pu être reversés en 2019.

\*Syndicat intercommunal en charge du traitement et de la valorisation des déchets ménagers



## PILES et BATTERIES



Elles peuvent être déposées **en mairie** dans le bac disponible dans la salle d'attente.

Tous les magasins qui commercialisent des piles sont tenus de reprendre gratuitement les piles et batteries usagées et notamment les enseignes de la **distribution alimentaire, bricolage** ou **électronique**. La **déchèterie** est également un point de collecte.

## AMPOULES et TUBES (Néon)

Ils peuvent être déposés **en mairie** dans le bac disponible dans la salle d'attente, y compris ceux à LED. La **déchèterie** est également un point de collecte.



Les **supermarchés** ou les **grandes surfaces spécialisées de bricolage**, entre autres, proposent de récupérer vos ampoules et tubes usagés. La **déchèterie** est également un point de collecte.

# CITOYENNETÉ

## DEEE ou D3E (**D**échets d'**É**quipements **É**lectrique et **É**lectronique)

Ils fonctionnent avec des piles ou des batteries, se branchent à l'électricité ou ont besoin d'une source d'énergie électrique : c'est un DEEE ! Ils sont à apporter en déchèterie.

### PETITS APPAREILS en MÉLANGE (PAM)



#### Petit électroménager

(entretien, cuisine, salle de bains... même les cigarettes électroniques)



#### Informatique

(disques durs, unités centrales, imprimantes, scanners, claviers & souris, composants...)

#### Connectiques

(câbles, rallonges, multiprises...)



#### Audio & Vidéo

(appareil photo, GPS, magnétoscopes & lecteurs DVD, décodeurs, ampli, enceintes...)

#### Téléphonie

(téléphones fixes et mobiles...)



#### Jouets & Loisirs

(consoles de jeux, véhicules radio-commandés, instruments musique...)



#### Bricolage & Jardinage

(perceuses, tronçonneuses, taille-haies, barbecues, tondeuses...)

## ÉCRANS



#### Écrans

(téléviseurs, tablettes, ordinateurs portables, moniteurs...)

## GROS ÉLECTROMÉNAGER HORS FROID



#### Hors froid

(lave-linges, lave-vaisselles, fours, plaques de cuisson, radiateurs...)

## GROS ÉLECTROMÉNAGER FROID



#### Froid

(réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, cave à vin...)

Lorsque vous achetez un nouveau "gros électroménager", les enseignes ont l'obligation de **reprendre gratuitement votre ancien appareil**. Lors de la livraison, le livreur est tenu de le reprendre si vous le demandez.

## DÉCHETS DIFFUS SPÉCIAUX (DDS)

Toutes les déchèteries, sauf celle située à Crégy-lès-Meaux, acceptent les déchets spéciaux en plus des déchets classiques. Sont acceptés les solvants liquides, les peintures, les vernis, les aérosols, les produits phytosanitaires, les lampes fluorescentes, les acides et les bases.



## LE COMPOSTAGE

Pour aller plus loin dans la gestion de vos déchets et **réduire le poids des déchets à traiter**, vous pouvez opter pour le compostage. Les déchets organiques, par la décomposition, vont créer des engrais nutritifs pour vos plantes, jardins et potagers. **De nombreux déchets peuvent finir dans votre composteur** comme les tontes de pelouse, branchages (diamètre < 2 ou 3 cm), copeaux de bois, fleurs fanées, résidus du potager, tailles de haies ou d'arbustes découpées finement ou broyées, feuilles mortes, épluchures de légumes ou de fruits, marc de café, sachets de thé ou encore les coquilles d'œufs écrasées.

D'autres déchets peuvent être ajoutés dans votre composteur de manière plus modérée comme les restes de repas, coupes de thuyas, coquillages (huîtres...), essuie-tout et cartons. Le compostage est également possible en appartement, c'est le **lombri-compostage** !



Consultez : [www.smitom-nord77.fr](http://www.smitom-nord77.fr)

Le SMITOM\* propose aux particuliers d'acquérir à **un tarif très attractif** des composteurs individuels, leur permettant de transformer déchets verts et fermentescibles en compost. Cette offre est exclusivement réservée aux particuliers résidant sur le territoire du SMITOM du nord Seine-et-Marne à raison d'un composteur par foyer. **TARIF : 15€**

## LES MÉDICAMENTS PÉRIMÉS

Tous les médicaments possèdent une date de péremption. Mais que faire de ces plaquettes de pilules et bouteilles de sirop périmés et non utilisés ? Rapportez-les à votre pharmacien qui se chargera à son tour de les transmettre à l'association Cyclamed. A ne surtout pas jeter à la poubelle, dans l'évier ou les toilettes.



\*Syndicat intercommunal en charge du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés



# COLLECTE DES ENCOMBRANTS OU DÉPOSE EN DÉCHÈTERIE ?

Le coût du traitement des ordures ménagères augmente constamment chaque année. Ce coût englobe les frais de ramassage, d'enfouissement et de gestion sur le long terme. Les taxes associées aux déchets augmentent en vue de favoriser d'autres filières, plus valorisantes et moins impactantes pour l'environnement.

L'objectif de la CAPM est de ne pas imputer ces augmentations et de les absorber autant que possible, par une meilleure répartition du traitement des déchets afin de proposer un tarif stable pour les concitoyens.

Nous pouvons tous agir individuellement **en organisant mieux notre façon d'évacuer nos encombrants**. En effet, il est impératif de savoir que la collecte des encombrants est un service organisé et financé par la CAPM. Les coûts associés ne sont pas anodins. Il faut inévitablement solliciter des agents pour ramasser les encombrants sur l'ensemble des communes de la communauté d'agglomération.

De plus, ce service ne permet malheureusement pas de faire le tri entre les différents déchets ramassés, ceux-ci étant collectés en vrac dans la benne d'un camion, mélangeant les différents matériaux. Ces déchets "tout-venant" ne sont alors **ni triés, ni recyclés, ni valorisés, contrairement aux déchèteries, dans lesquelles les objets sont naturellement triés** et déposés dans des bennes adaptées, par les déposants eux-mêmes.

En déposant vos encombrants en déchèterie, vous participez au recyclage des matériaux qui pourront ensuite permettre de produire de nouveaux objets.

Aussi, les déchèteries sont gratuites pour les particuliers car en partie financées par CITEO\*

Si vous en avez la possibilité, **nous vous encourageons à privilégier la dépose de vos encombrants directement en déchèterie**. Certes, cela nécessite un déplacement et une logistique pas toujours évidente, mais cela permet de mieux recycler les matériaux pour leur offrir une seconde vie, et vous participerez également à contenir les coûts de retraitement.

*\* Entreprise missionnée par les acteurs de la grande consommation et de la distribution*



## LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Il l'a décidé au mois de juin dernier : Jackie LEBEL a cessé son activité de pompes funèbres à la fin du printemps. **Après 44 ans de bons et loyaux services**, il a en effet choisi de profiter d'une retraite bien méritée.

Jackie né le 21/04/1945 à Crégy lès Meaux, aîné d'une famille de 4 enfants, commence, à 14 ans, son apprentissage de menuisier charpentier ébéniste auprès de M. VANDER CRUYSSSEN, artisan à Penchard. Après 3 ans de formation, il obtient brillamment son CAP se classant 2ème sur 350 candidats. Son patron qui n'avait pas pour habitude de garder ses apprentis, décide de l'embaucher. Il rejoint ainsi Emile ROUSSEAU, compagnon charpentier auprès de M. VANDER CRUYSSSEN dans l'entreprise qui, en plus de l'activité de menuisier charpentier, fabrique également des cercueils. En 1976, à 31 ans, quand son patron décide de faire valoir ses droits à la retraite, Jackie décide de reprendre l'entreprise : **il sera désormais son propre patron.**

Une vingtaine d'années plus tard, la demande en charpente traditionnelle déclinant, il décide, fin 1994, de **se concentrer sur l'activité funéraire et d'en faire sa spécialité.** Le 26 septembre 1998, il épouse Martine qui partage sa vie depuis 15 ans, lors d'une cérémonie qui rassemble tout le village et bien au-delà. Durant ces 26 dernières années, il aura accompagné un grand nombre de familles dans cette épreuve difficile que représente le deuil d'un proche, à Penchard et dans un grand nombre de communes environnantes. La crise sanitaire actuelle et les risques accrus engendrés par son activité l'ont conduit à faire le choix de cesser son activité. N'ayant pas trouvé de repreneur pour son entreprise, il cède son stock de matériel et les contrats obsèques à la société Aide Funéraire de St Soupplets. Il souhaite pouvoir désormais profiter pleinement de sa retraite, et partager son temps entre Fort Mahon où il possède une résidence secondaire, et Penchard son village auquel il reste profondément attaché.

**Félicitations, Jackie, pour cette très belle carrière !** Nous te souhaitons de profiter pleinement d'une retraite bien méritée.



## PARKING SALLE DES FÊTES OUVERT AU PUBLIC

Nous l'avions évoqué lors du précédent numéro du Petit Penchardais, c'est maintenant chose faite : **Le parking de la salle des fêtes est dorénavant ouvert au public** tous les jours de la semaine, du **LUNDI 9h** au **SAMEDI 9h**.

L'objectif de cette ouverture est de **désengorger le stationnement** et de **faciliter la circulation dans la rue de Neufmontiers**. Le parking reste cependant fermé le week-end, et les places doivent être libérées, afin de les mettre à disposition des personnes ayant réservé la salle.

Un arrêté a été pris et des panneaux installés sur la clôture du parking afin de rappeler les jours et horaires d'ouverture. Le parking est bien sûr ouvert à tous les penchardais, et pas uniquement aux seuls riverains de la rue de Neufmontiers.

Nous espérons que cette ouverture offrira un service supplémentaire apprécié des riverains mais aussi des personnes qui se rendent à la salle omnisport ou à la salle des fêtes en semaine pour leurs différentes activités.

Cette ouverture reste une solution temporaire, dans l'attente d'une réflexion approfondie sur le sens de circulation dans cette rue et d'une solution pérenne.

## POIDS LOURDS

Comme nous nous y étions engagés, nous étudions le meilleur moyen d'améliorer la sécurité dans notre village. Cela passe notamment par la **limitation du nombre de poids lourds** qui traversent notre commune quotidiennement.

A cet effet, Monsieur le Maire a pris contact avec son homologue de Chauconin Neufmontiers. En effet, certains camions

venant de cette commune voisine, il convenait de **prendre une décision en adéquation avec les règles de circulation dans le village voisin** et de s'assurer que les camions ne seraient pas bloqués à l'entrée de Penchard, s'ils continuaient à être autorisés à traverser le village voisin. Le Maire de Chauconin étant confronté aux mêmes problèmes de sécurité et de nuisances, il a très récemment pris un arrêté pour interdire la traversée de sa commune aux camions de plus de 12 tonnes. Un arrêté similaire a donc pu être pris pour notre commune. Il entrera en vigueur dès que la signalisation aura été installée par les services de la DRIF.

Cette interdiction ne s'appliquera évidemment pas aux poids lourds appartenant aux sociétés installées à Penchard. Néanmoins gageons qu'elle limitera quand même le nombre de camions dans nos rues !



## DON DE LIVRES À LA MUNICIPALITÉ

Nous avons sollicité la SODIS (*société de distribution des produits de l'édition*) afin d'offrir des cartons de livres à la bibliothèque de Penchard, ainsi qu'à l'école maternelle et élémentaire de notre commune.



L'équipe municipale a réceptionné ces dons au mois de novembre dernier. **Des centaines de livres neufs** ont ainsi été distribués gracieusement pour tous les âges et de tous genres : romans, livres documentaires, bandes dessinées, livres d'éveil, livres pour enfants et adolescents, jeux...

Les enfants penchardais peuvent ainsi profiter de ces nouveaux livres qui viennent enrichir les bibliothèques de classes déjà existantes. N'hésitez pas également à venir réserver ces nouveaux livres à la bibliothèque municipale.

Toute l'équipe municipale remercie chaleureusement la SODIS pour ces dons de magnifiques livres. Nous ne manquerons pas de les contacter à nouveau l'an prochain.

## LE COIN DES PENCHARDAIS

Participez vous aussi par mail à [mairie@penchard.fr](mailto:mairie@penchard.fr)

« Ces quelques lignes  
Très simples mais des plus dignes  
Transforment ce beau jour  
De joie et d'amour  
Laissant dans l'air planer :  
Heureuse et Bonne Année  
2021 »

*Poème de Marcelline DELAMARRE*

Rejoignez le groupe Facebook d'échanges entre voisins "Tu sais que tu viens de Penchard quand..." : déjà plus de 120 membres !

*Initiative de Thomas MAQUIN*



*Photographie de Frédéric CUVEILLIER*

# RETOUR EN IMAGES



**19 septembre 2020** - Forum des associations de Penchard avec animations et démonstrations



**25 septembre 2020** - Conte musical par la Compagnie Crü à la salle des fêtes pour le plus grand plaisir des enfants, mais aussi des parents



**23 octobre 2020** - Création d'une allée par vos élus pour faciliter l'accès aux élèves et aux parents sur le côté de l'école de l'Arpent Noir

**1er novembre 2020** - Préparation et mise sous enveloppe des 2 masques jetables pour enfant commandés par la mairie pour la rentrée scolaire





**11 novembre 2020** - Dépose d'une gerbe de fleurs en mémoire des anciens combattants au monument aux morts ainsi que devant la plaque, située dans le cimetière, rendant hommage aux brigades marocaines



**1er décembre 2020** - Installation des panneaux de priorisation au niveau de l'écluse rue de Neufmontiers



**19 décembre 2020** - Le Père Noël vient à la rencontre des petits et des grands en circulant dans les rues de Penchard avec sa belle calèche



*Retrouvez la vidéo du passage du Père Noël dans les rues de Penchard sur le site Internet de la commune, Facebook ou YouTube !*



## DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Cette année encore, le CCAS a organisé la distribution des colis de Noël auprès de nos aînés. Seules les personnes âgées de plus de 70 ans sont éligibles à ce colis.

Le repas des anciens n'ayant pu être organisé pendant l'année 2020, le CCAS a fait le choix de distribuer un colis de Noël haut en saveurs et en qualité. Des produits venant de plusieurs régions de France, pour **une qualité exceptionnelle**, et principalement du « **fait maison** », que nous vous proposons de découvrir pour un menu festif :

- Foie gras
- Saumon artisanalement fumé
- Cuisse de canard confite
- Marrons entiers au naturel venant de la fabrique Clément FAUGIER (à PRIVAS en Ardèche)
- Miel d'Ardèche
- Moutarde de Meaux
- Galettes bretonnes dans leur jolie boîte Penchardaise
- Chocolats FERRERO
- Une demi bouteille de Bordeaux Côte de Blaye
- Un bon de 4 € à dépenser auprès du "Fournil de Cathy", notre boulangerie locale



La distribution a eu lieu le samedi matin 12 décembre à la Salle des fêtes, dans le strict respect des conditions sanitaires et dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. Les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer, se sont vu distribuer le colis à leur domicile.

Le CCAS remercie tous les enfants de l'école primaire, qui ont utilisé de leur imagination et de leur talent pour décorer des cartes de vœux que nos aînés ont pu trouver dans leur colis.





## ÉCOLE : RÉHABILITATION DE L'AIRE DE JEUX

Tous les parents des élèves de l'école de l'Arpent réclamaient depuis de nombreuses années, une amélioration de l'aire de jeux. Si, quelques années auparavant, les graviers de la cour d'école avaient été remplacés par une surface en enrobé, l'aire de jeu, quant à elle, avait été négligée au grand désespoir des parents qui voyaient leurs enfants rentrer de l'école, avec des vêtements faisant peine à voir.

Cette aire de jeux était une de nos promesses de campagne que nous avons classée parmi nos priorités. Tout le monde est bien conscient qu'une telle réalisation ne peut se faire rapidement.

Après la recherche et la consultation de plusieurs entreprises spécialisées, il a fallu monter un dossier pour l'obtention de subventions. Notre demande de subvention ayant abouti, les travaux concernant le nouveau sol souple seront **subventionnés à hauteur de 60%** au titre du FER (*Fonds d'Équipement Rural*).

Pour limiter les frais, nous avons décidé de préparer le futur chantier, en enlevant nous-même, (agents communaux et élus), les graviers de l'aire de jeux. Toutefois, lors de ces travaux préparatoires, nos employés communaux ont constaté que **le jeu principal, du fait d'un manque d'entretien, était entièrement pourri sur ses fondations** (*base des poteaux en bois*), menaçant gravement la sécurité de nos enfants. Un contrôle plus approfondi a montré d'autres points inquiétants pouvant occasionner des blessures tels que des éclats sur le toboggan, le très mauvais état du plancher bois ainsi que des marches d'accès.

**Ce jeu** d'accès qui est trop endommagé pour être réparé, **doit donc être remplacé**. Cette dépense, bien qu'imprévue, sera engagée.

Ce chantier devrait être réalisé au printemps 2021. En effet, la saison hivernale avec son lot d'humidité et de froid est **incompatible techniquement** avec ce genre de travaux. Il faudra donc faire preuve d'un peu de patience.

Au printemps prochain, nous pourrons donc mettre à la disposition de nos enfants une aire de jeux sécurisée, ludique et éducative dans le respect des normes de sécurité en vigueur.



### COLLECTE DES SAPINS

Après les fêtes, il viendra le temps de dire au revoir à votre sapin de Noël.

La mairie a disposé **3 points de collecte** au sein du village pour faciliter l'évacuation de votre sapin. Il sera broyé par nos agents communaux pour en faire du compost ou du paillis qui sera réutilisé lors de la saison de plantation.

Déposez vos sapins aux points de collecte suivants :

1. Rue de **Meaux** (*Proche conteneurs à verre*)
2. Rue de **Senlis** (*Proche conteneurs à verre*)
3. Résidence du **Bois d'Automne**

Déposez votre sapin sans décorations ni sac à sapin.

Seuls les sapins naturels sont acceptés, sans pied ni autres supports.

### ENTRETIEN DES TROTTOIRS PAR LES HABITANTS

A Penchard, comme dans de nombreuses communes, l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants (*propriétaires comme locataires*). En effet, les habitants ont la charge d'entretenir le trottoir qui se trouve devant leur habitation.

Cette obligation comprend :

- le désherbage ;
- le balayage des feuilles et autres détritiques ;
- le nettoyage de la neige et du verglas ;
- la prévention des accidents avec mise en place de sel, de sable, de cendres ou de sciure de bois.

Dans le cas d'un immeuble d'habitation qui comporte plusieurs étages, c'est le syndic de copropriété qui assure l'entretien des trottoirs.



### ENCOMBRANTS SUR RDV

Le ramassage des encombrants se fait **uniquement** sur rendez-vous. Remplissez le formulaire en ligne et le tour est joué !

[www.penchard.fr/encombrants](http://www.penchard.fr/encombrants)

### TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de voirie sur la rue du **Capitaine Hugot-Derville** vont se dérouler du 15 janvier jusqu'au 15 février : pendant cette période, **il ne sera pas possible pour les véhicules de circuler de 7h30 à 17h en semaine**. Un chemin sera prévu pour maintenir le passage des piétons. Les travaux seront réalisés par la société RTP Urbatis.

## UN SLOGAN POUR PENCHARD

Afin de renforcer l'image de notre village, l'équipe municipale souhaiterait mettre en place un slogan derrière lequel chaque Penchardais s'identifierait.

Le slogan d'une ville peut sembler anodin, mais cette courte phrase s'inscrit comme un élément essentiel de l'image de marque d'une municipalité. Ces quelques mots doivent résumer la spécificité d'un village, son histoire et ses attraits.

Dans le but de rendre cette démarche la plus collaborative possible, nous avons commencé par faire appel aux élèves penchardais des classes de CE2/CM2 et de CM2 : leurs idées et leur créativité ont permis l'émergence de plusieurs propositions intéressantes.

Désormais, nous aimerions étendre cette consultation à l'ensemble des habitants du village.

Vous avez une idée ? Vous souhaitez participer ? Envoyez-nous vos propositions dès maintenant sur **penchard.fr/slogan** ou sur papier libre à déposer en mairie.

Vous avez la possibilité de nous envoyer vos slogans **jusqu'au 28 février**.

Par la suite, la commission communication se réunira pour sélectionner les 5 meilleurs slogans. Les Penchardais seront invités ultérieurement à choisir, parmi ces cinq, le slogan qui représentera notre commune.

***Nous comptons sur vous et sur votre participation active !***

## ADHÉREZ À PENCHARD NUMÉRIQUE



Vous souhaitez recevoir la version numérique du Petit Penchardais par email, et non plus en version papier dans votre boîte aux lettres ? Rien de plus simple, rendez-vous dès maintenant sur notre site **penchard.fr/numerique** pour faire votre demande !

Vous recevrez alors le badge "Penchard numérique" à coller sur votre boîte aux lettres.

## SORTIES



### GROUPE DE L'OPPOSITION

#### LISTE *Unis, le ❤️ de Penchard bat plus fort*

Penchardais, Penchardaise,

Un bilan d'une année 2020 perturbée qui nous aura apporté son lot :

D'épreuves pour ceux qui ont dû faire face à la maladie ;

De difficultés économiques pour ceux dont l'activité professionnelle a été et continue d'être impactée ;

De privation de relations sociales et de contacts humains...

Et l'opportunité d'une introspection et réflexion pour que chacun contribue à préparer un après, construire un avenir commun et désintéressé à titre individuel.

Un début de mandat particulier pour une nouvelle équipe municipale qui fait son apprentissage de la gestion des affaires communales en se confrontant à la réalité des contraintes et moyens... avec une nouvelle dynamique collective, dans laquelle nous avons à cœur de participer sans préjugés, en souhaitant apporter notre contribution, nos suggestions, dans un esprit d'ouverture et de respect mutuel.

Alors, pour la nouvelle année qui se profile, plus que des vœux de santé, prospérité et bonheur, souhaitons-nous de contribuer chacun modestement, avec bienveillance et concrètement à améliorer notre quotidien et notre village.

Camille, Stéphane & Hélène.



### MAJORITÉ MUNICIPALE

Voilà 7 mois maintenant que nous sommes installés, voilà 7 mois que nous sommes investis d'une mission prenante, enrichissante et passionnante, voilà 7 mois que nous menons, avec enthousiasme, un certain nombre de projets.

Si nous avons découvert, sans grande surprise, les contraintes de gestion d'une petite collectivité locale, nous avons été stupéfaits de constater que pendant des années, la gestion en bon père de famille revendiquée par nos prédécesseurs avait été un grand principe qu'on écrivait, qu'on revendiquait mais qu'on ne mettait pas toujours en pratique.

Dans des conditions d'installation laborieuses, nous avons très rapidement mis en œuvre notre action au service des Penchardaises et des Penchardais.

Autour d'un Maire qui a su impulser une nouvelle dynamique dans un village qui s'éteignait, l'ensemble des membres du Conseil municipal s'est mobilisé.

Ensemble, nous poursuivrons notre travail dans l'intérêt de notre village !

Géraldine DUPARAY

*Tère adjointe en charge des*

*finances de la commune et de l'action sociale*

Les textes de cette page sont transmis et repris dans leur intégralité et à l'identique :  
leurs contenus engagent la responsabilité de leurs auteurs



## UN NOUVEAU SERVICE DE RÉSERVATION À LA BIBLIOTHÈQUE

Avec la mise en place du second confinement fin octobre et la fermeture des commerces dits "non essentiels" comme les librairies, la municipalité avait à cœur de permettre aux Penchardais de garder un lien tout particulier avec la culture à travers sa bibliothèque municipale.

C'est ainsi que, depuis mi-novembre, un service de "click&collect" a été lancé sur le site internet de la mairie. Vous pouvez désormais consulter en ligne les quelques 6.000 références disponibles dans votre bibliothèque et effectuer votre réservation en seulement quelques clics !

Une fois votre réservation effectuée, vous serez recontacté pour retirer votre livre à la bibliothèque, dans le respect des gestes barrières.

Devant le succès de l'opération, la municipalité a décidé de pérenniser ce nouveau service qui vient donc s'ajouter aux ouvertures habituelles de la bibliothèque (les mercredi et vendredi de 16h30 à 18h, hors vacances scolaires).

Rapide, simple et pratique, profitez de ce nouveau service sur [penchard.fr/bibliotheque](https://penchard.fr/bibliotheque).



### VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

*N'hésitez pas à remplir ce rapide questionnaire concernant la bibliothèque que vous pouvez découper et déposer dans la boîte aux lettres de la mairie : cela nous aidera à mieux connaître vos attentes.*

Êtes-vous déjà venus à la bibliothèque municipale ?  OUI  NON

Les horaires et jours d'ouverture de la bibliothèque vous conviennent-ils ?  OUI  NON

Si non, merci d'indiquer des créneaux qui vous sembleraient plus adéquats : .....

A quelle fréquence empruntez-vous des livres à la bibliothèque ? .....

Quel type de livres aimeriez-vous emprunter à la bibliothèque ? .....

Avez-vous des suggestions d'amélioration ou des commentaires à nous indiquer ? .....

.....

## Sauras-tu trier correctement tous ces déchets ?

Relie ou colorie les points numérotés avec la bonne méthode de collecte.



1 - Pot de yaourt • 2 - Ours en peluche • 3 - Épluchures de fruits et légumes, coquilles d'oeufs • 4 - Assiette cassée • 5 - Déodorant en aérosol • 6 - Boîte de chocolat en poudre • 7 - Ampoule basse consommation • 8 - Barquette de fromage • 9 - Papier alu roulé en boule • 10 - Baril de lessive • 11 - Carton pizzas • 12 - Miroir cassé • 13 - Trognon de pomme • 14 - Bouteille de soda • 15 - Canette de soda • 16 - Vieux vélo • 17 - Smartphone • 18 - Restes de poulet • 19 - Barquettes de viande en polystyrène • 20 - Désinfectant en spray • 21 - Bouteille de vin • 22 - Bouteille de Javel • 23 - Sachet de thé • 24 - Verre de table cassé • 25 - Piles ou batteries • 26 - Flacon de parfum • 27 - Rallonge électrique • 28 - Boîte de conserve • 29 - Papiers de bonbons • 30 - Console de jeux

**A**

Ordures ménagères



**B**

Tri sélectif



**C**

Compost



**D**

Point de collecte du verre



**F**

Dépose en déchèterie



Réponses : 1B • 2A • 3C • 4A ou F • 5B • 6B • 7F • 8B • 9B • 10B • 11B • 12F • 13C • 14B • 15B • 16F • 17D • 18C • 19B • 20B • 21D • 22B • 23C • 24A • 25F • 26B • 27F • 28B • 29B • 30F

**LA VIE EST COURTE, MANGEZ  
VOTRE DESSERT EN PREMIER !**

Recette proposée par Delphine RODRIGUEZ

## *Soufflés aux fruits de la passion*

### Les ingrédients (4 personnes)



**6** blancs d'œufs  
**3** jaunes d'œuf



**90 g** de sucre semoule



**10** fruits de la passion

### Préparation :

1. Préchauffez le four Th.7 (210°C).
2. Beurrez les moules à soufflé et mettez-les au réfrigérateur.
3. Préparez la sauce : coupez les fruits de la passion en deux et sortez la pulpe avec une cuillère. Passez la pulpe à travers une passoire pour récupérer le jus.
4. Gardez 2 c. de jus pour faire les soufflés.
5. Faites bouillir le reste du jus avec du sucre, dosez et goûtez, de manière à obtenir une sauce modérément sucrée.
6. Préparez les soufflés : montez les blancs d'œufs avec le batteur en ajoutant 60 g de sucre dès le départ.
7. Dans un saladier, fouettez les 3 jaunes d'œufs avec 30 g de sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
8. Ajoutez 2 c. à soupe de jus de fruits de la passion. Mélangez délicatement les blancs montés avec les jaunes.
9. Remplissez les moules à soufflé.
10. Enfourez pendant 8 minutes.

*Régalez-vous !*



## MAIRIE DE PENCHARD

📍 1 place de la mairie  
77124 PENCHARD

🕒 **Horaires d'ouverture**  
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
9h-12h / 14h-19h  
Mercredi :  
9h-12h / 14h-18h  
Samedi (permanence des élus) :  
9h-12h

📞 **Contact**  
01 64 34 10 86  
Urgence : 06 71 14 25 22

✉ mairie@penchard.fr

🌐 www.penchard.fr

📱 @penchard.mairie

## 📖 BIBLIOTHÈQUE

Ouverte **mercredi & vendredi** de  
**16h30 à 18h**  
hors vacances scolaires

## EGLISE DE PENCHARD

Baptême, mariage, obsèques :

Père Bruno BELTRAMELLI

📞 06 46 79 51 05

✉ bbeltramelli@wanadoo.fr

## 🚰 PHARMACIE

**Dimanche, jours fériés et la nuit**

**Pharmacie de garde (Jour)**  
**Pharmacie d'urgence (Nuit)**

**Trouver votre pharmacie :**  
www.monpharmacien-idf.fr  
Ou contactez le 118 918

## ✚ DÉCÈS

**LEBEAU Marcel**  
décédé le 16 septembre 2020  
**ZAWADA Jean-Claude**  
décédé le 25 septembre 2020  
**LOLLIOT Micheline**  
décédé le 30 septembre 2020  
**MARONNE Michel**  
décédé le 8 novembre 2020  
**GUERY Pascal**  
décédé le 10 novembre 2020  
**CAZIN Henri**  
décédé le 22 novembre 2020

## 👶 NAISSANCES

**IBRAHIM Ihsane**  
né le 29 septembre 2020  
**CHENOUF Dania**  
née le 9 octobre 2020  
**EL-FKA Safaa**  
née le 10 octobre 2020  
**GUERIN Tom**  
né le 14 octobre 2020  
**DEBOURGE Angel**  
née le 21 octobre 2020  
**HOARAU Gabriel**  
né le 11 novembre 2020  
**TSHIMANGA MBUYI Lionel**  
né le 12 novembre 2020  
**SINOA Allan**  
né le 12 novembre 2020

## 🤝 UNIONS

**GUILCHER Loïc & OBRINGER**  
Virginie  
pacsés le 7 octobre 2020

## Dates des passages de la balayeuse à Penchard

Mercredi 13 janvier 2021  
Mercredi 10 février 2021  
Mercredi 10 mars 2021  
Mercredi 7 avril 2021

## Dates des prochains ramassages des encombrants uniquement sur rendez-vous (penchard.fr/encombrants)

Jeudi 14 janvier 2021  
Mercredi 20 janvier 2021  
Jeudi 4 février 2021  
Mercredi 17 février 2021  
Mercredi 17 mars 2021  
Mercredi 31 mars 2021

## 📞 NUMÉROS UTILES

Commissariat (Meaux) :  
Avenue Salvador Allende  
**01 60 23 32 17**

Gendarmerie (Meaux) :  
3 rue Noéfort  
**01 64 34 08 90**

SOS Femmes (Meaux) :  
**01 60 09 27 99**

Hôpital (Meaux) :  
6-8 rue Saint-Fiacre  
**01 64 35 38 38**

Enfants en danger :	<b>119</b>
Urgence sociale :	<b>115</b>
Urgence (EU) :	<b>112</b>
Pompiers :	<b>18</b>
Police :	<b>17</b>
Samu :	<b>15</b>

Journal d'information municipal trimestriel et gratuit

**Editeur :** Commune de Penchard,  
1 place de la mairie - 77124 PENCHARD

**Responsable de la publication :** M. le Maire de Penchard

**Conception :** Jérémy BARDEAU ; Jérôme QUELLIER

**Rédaction, photos :** Vos élus municipaux (sauf signés ou mention en marge).

**Dépôt légal à parution :** Bibliothèque Nationale de France

**Tirages :** 500

**Impression :** Le Magasin Du Print (Neuilly Sur Marne - 93)

**Distribution :** Vos élus municipaux

## Vous souhaitez publier ?

Vous souhaitez partager une idée, une expérience, un savoir-faire ou encore proposer vos talents de reporter/journaliste, le journal "Le Petit Penchardais" est à la disposition de tous les Penchardais.

Pour une publication dans le prochain numéro, merci de transmettre votre demande par email à l'adresse suivante : [mairie@penchard.fr](mailto:mairie@penchard.fr)

